



## Compte-rendu de réunion des délégués du personnel

### **Vendredi dernier a eu lieu une réunion des délégués du personnel avec la direction. Voici quelques réponses aux questions posées :**

- 1) Comme trop souvent des contrôles avec fouille de sacs ont été réalisés à la sortie mais également à l'entrée du site et parfois avant même le tourniquet. Nous avons demandé à quel titre ils avaient été effectués et n'avons eu droit qu'à des réponses évasives. Nous tenons à rappeler que les salariés **n'ont en aucun cas l'obligation** de s'y soumettre. Concernant la fouille d'un salarié et d'un véhicule, seul un officier de police (et dans un cadre bien défini) peut légalement l'imposer. Nous vous encourageons à refuser ces contrôles abusifs.
- 2) Nous avons demandé de nous préciser le mode de calcul de la prime « 3\*8 15postes ». Le voici :  
Cette prime est équivalent à 1h16 multiplié par le taux horaire puis par le nombre de nuits effectuées dans la période concernée.
- 3) Suite à la constatation d'une importante dégradation des conditions d'embauche des travailleurs intérimaires en régie, nous avons posé un ensemble de questions à ce sujet :
  - règles et conditions de versement des indemnités de grand déplacement,
  - règles et conditions permettant de bénéficier des « détentés » pour les grands déplacements,
  - sur quel fondement légal, la direction refuse de communiquer les pointages aux travailleurs intérimaires qui le demandent, ce qui leur permettrait un contrôle de leurs bulletins de salaire.Après réponse orale de la direction, nous attendons une réunion avec l'inspection du travail sur le sujet.  
Nous reviendrons vers vous avec un document qui permettra de savoir réellement ce que dit la loi.
- 4) Nous avons demandé que des travaux sérieux soient réalisés aux boirchaux, sanitaires, et vestiaires. Avec les économies faites sur les frais généraux on aboutit à un chantier délabré, et plutôt que de refaire entièrement les sanitaires, les vestiaires et autres lieux de vie, on y colle des rustines qui deviennent tout aussi coûteuses que de refaire à neuf...la direction nous renvoie à un accord de qualité de vie au travail qui devrait se faire l'année prochaine...vu la qualité des derniers accords d'entreprise, ça promet !  
En attendant on peut se servir de l'eau qui tombe du toit pour refroidir son café !
- 5) Nous avons demandé que les informations concernant la circulation autour du site (fermeture portes, forme Joubert, divers travaux...) soient mises sur les écrans à l'entrée des coupées sur le navire. D'après la direction, ce n'est pas possible car trop contraignant ! On espère qu'elle a mis sur twitter et facebook sa réponse ! La CGT va évidemment réitérer sa demande.
- 6) Nous avons relancé la direction pour que des passages piétons (porte 4, notamment) et de l'éclairage autour de ces endroits de circulation soient mis en place. La demande est faite auprès du service du port...en espérant que c'est par informatique que la demande a été faite et non par pigeon voyageur, ce qui doit être moins contraignant.